

Le guide des EMS

Autor(en): **Aguet, Isabelle**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Généralions : aînés**

Band (Jahr): **28 (1998)**

Heft 12

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-826850>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

VD

Le guide des EMS

L'Association vaudoise d'établissements médico-sociaux (AVDEMS), dont le siège est à Pully, a eu l'excellente idée d'éditer un répertoire des EMS vaudois. Très complet, ce petit fascicule se présente sous la forme d'un guide touristique, genre liste d'hôtels, relais et châteaux!

On connaissait déjà le répertoire des appartements dits «de proximité» édité par Pro Senectute, mais jusqu'à présent les personnes qui désiraient entrer dans un EMS se dirigeaient un peu au petit bonheur. Grâce au guide de l'AVDEMS, plus de 800 adresses sont maintenant répertoriées dans le canton, dont une quarantaine rien que pour la région lausannoise, les autres étant classées par zones sanitaires: Aubonne-Morges, Lavaux-Vevey,

Robin des Bois à La Paté

Les spectacles de La Paternelle attirent toujours des foules d'enfants, souvent accompagnés de leurs grands-parents. Cette année, à l'occasion de son... 104^e spectacle, les responsables ont mis «Robin des Bois» à l'affiche. Mis en scène par Olivier Duperex, le spectacle est somptueux. Agés de 8 à 20 ans, ils sont près de 200 à jouer la comédie, danser et chanter sur scène.

«Robin des Bois», les vendredi 11 (20 h), samedi 12 (14 h et 17 h 30) et dimanche 13 décembre (14 h) au Théâtre de Beaulieu. Location: Service culturel Migros Vaud, place de la Palud 22, Lausanne, et à l'entrée.



Choisir un EMS où il fait bon vivre

Photo Y. D.

Nyon-Rolle, Cossonay-Orbe, Yverdon-Grandson, Bullet-Mauborget-Sainte-Croix, Payerne-Avenches-Moudon, Aigle et Pays-d'Enhaut.

L'hospitalisation et les soins à domicile n'ont pas toujours donné les résultats escomptés. Pionnier dans ce domaine, le Danemark, par exemple, a vite déchanté. Nul doute que les personnes âgées souhaitent demeurer le plus longtemps possible chez elles, mais il faut bien se rendre à l'évidence: à partir de 85 ans, ce système a ses limites. Etant donné le vieillissement de la population, les EMS restent, avec leur niveau élevé de médicalisation, leur rapport qualité-prix et, surtout, le remède à une trop grande solitude, l'une des meilleures solutions aux angoisses de la sénescence.

Le «Répertoire des EMS vaudois» ne mentionne pas les prix des établissements et conseille à toute personne désireuse de connaître le montant facturé pour un hébergement de type «C» ou «D» de se renseigner directement auprès de la direction de l'établissement. Indépendamment de leur état de santé, les pensionnaires des EMS contribuent aux frais de leur résidence pour le financement d'un long sé-

jour. Cette participation est couverte par les ressources propres dudit pensionnaire: rente AVS, retraite, revenus divers, intérêts de la fortune ou réalisation des capitaux. Si ces ressources sont insuffisantes, les prestations complémentaires de l'AVS (PC-AVS) doivent être demandées. Une fois ces limites atteintes, le pensionnaire peut bénéficier de l'aide de la LAPRHEMS, qui couvre le solde de la facture par versement direct à l'établissement. Elle règle d'autre part le cas de couples dont l'un des conjoints demeure à domicile, ou celui des propriétaires de biens non réalisables sur le moment. Les enfants ne sont pas tenus d'aider financièrement leurs parents.

Certains EMS possèdent des appartements protégés. Ils permettent à des couples dont l'un des conjoints nécessite une prise en charge plus importante ou à des personnes ayant besoin d'une surveillance rapprochée de bénéficier des services de l'établissement tout en restant autonomes.

Isabelle Aguet

Renseignements: secrétariat de l'AVDEMS, Pré-de-la-Tour 7, 1009 Pully. Tél. 021/721 01 60.